



“Pour une nouvelle politique environnement-santé...”

Pierre BIOT

Expert environnement-santé

Hector- LLN- 04/10/2003



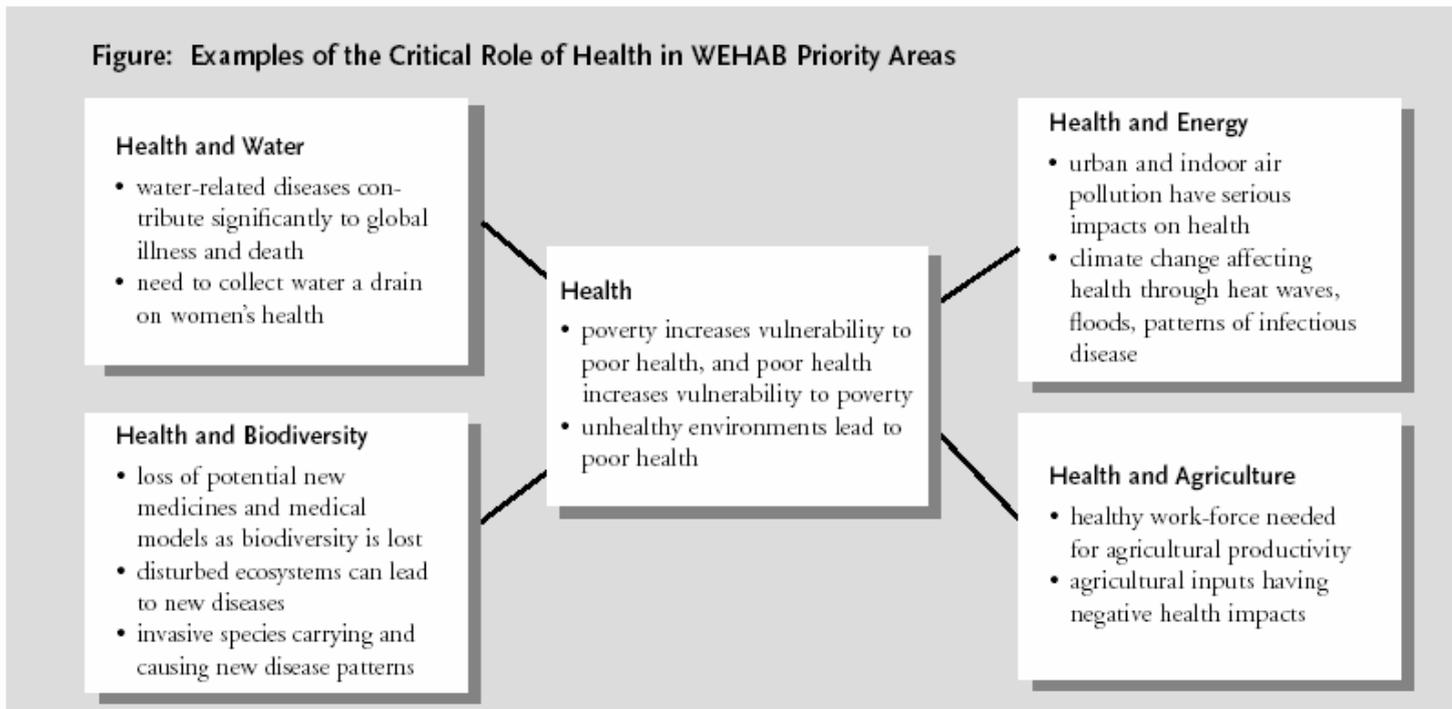
De l'international au local

- L'OMS à Jo'bourg
- L'OMS Europe
- Les Conférences ministérielles environnement - santé de l'OMS Europe
- Conclusions



L'OMS à Jo'bourg

Figure: Examples of the Critical Role of Health in WEHAB Priority Areas



Healthy Environments for Children

AN ALLIANCE TO SHAPE THE FUTURE OF LIFE



L'OMS Europe



- Albania, Andora, Armenia, Austria, Azerbaijan, Belarus, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, Czech Rep., Denmark, Estonia, Finland, France, Georgia, Germany, Greece, Hungary, Iceland, Ireland, Israel, Italy, Kazakstan, Kyrgyzstan, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Malta, Monaco, Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Republic of Moldova, Romania, Russian Federation, San Marino, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Tajikistan, The Former Yugoslav Republic of Macedonia, Turkey, Turkmenistan, Ukraine, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, Uzbekistan, Yugoslavia.





Les 4 Conférences ministérielles environnement-santé de l'OMS Europe



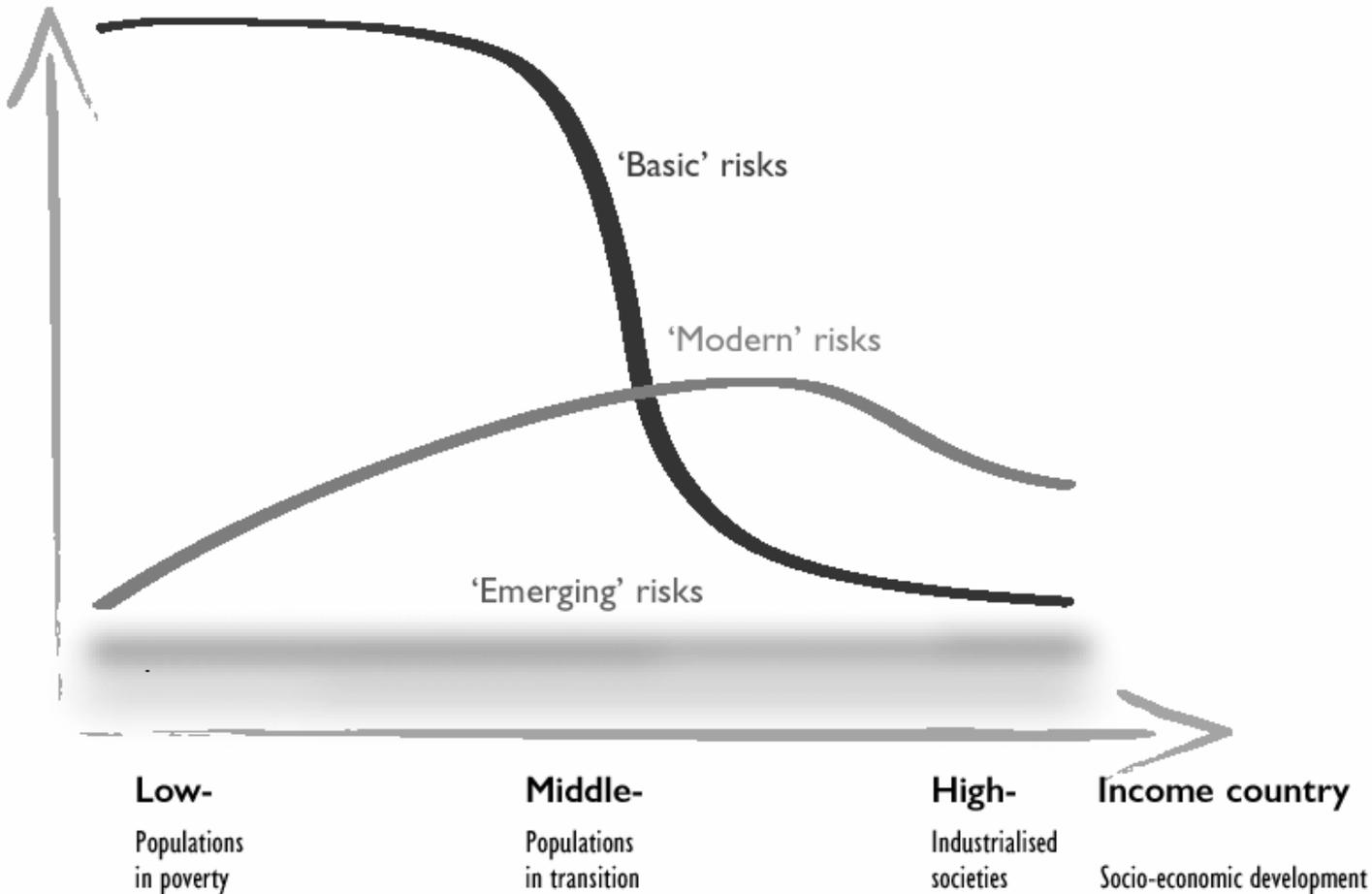
- 1989 : reconnaissance des liens env-santé
- 1994 : collaboration entre les acteurs env-santé
- 1999 : thématiques prioritaires “transports et eau”
- 2004 : groupe cible prioritaire “enfants”



1989 : Les liens entre environnement et santé

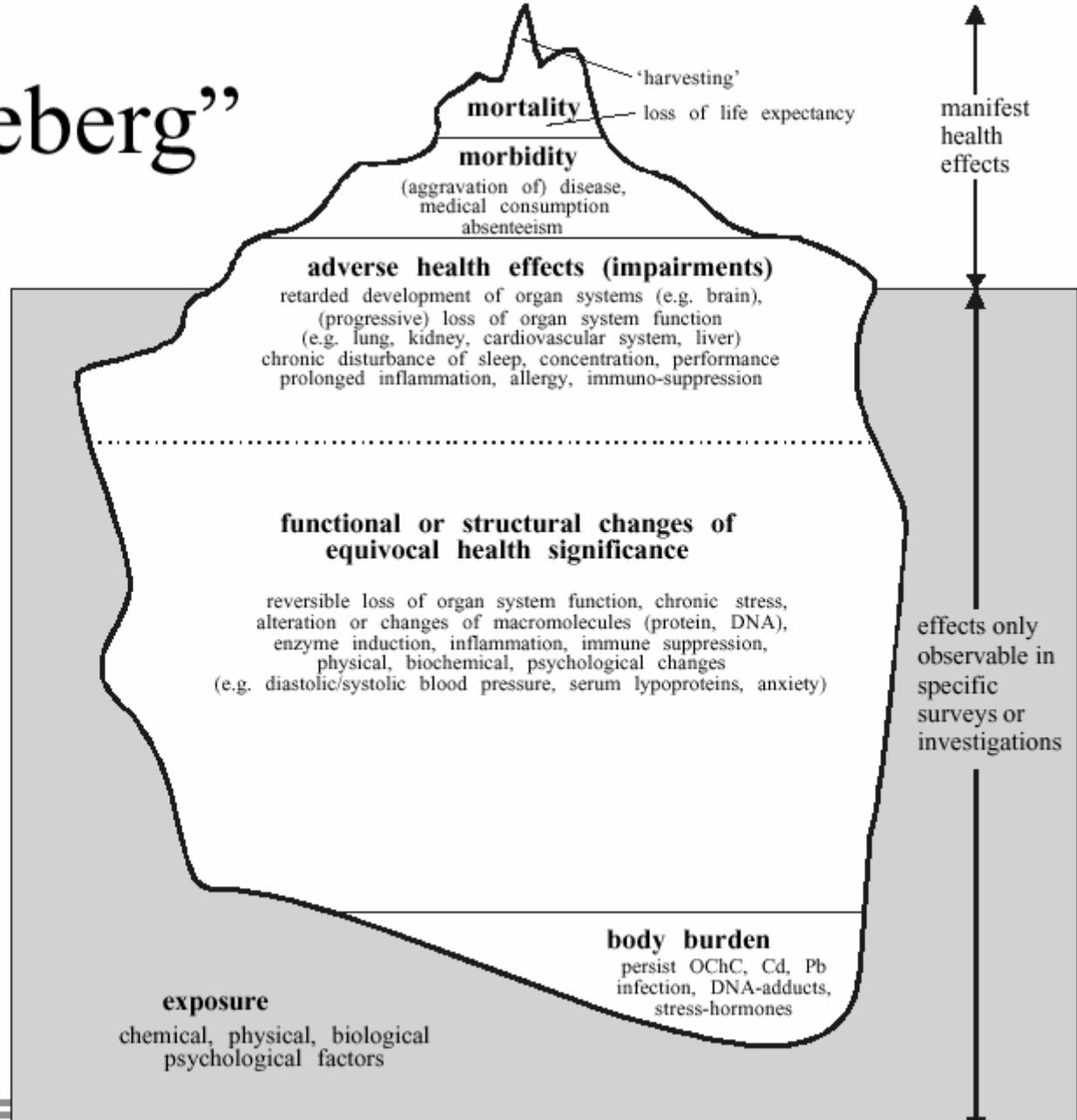


The importance of environmental risks





“Iceberg”



Slide 7



Documents de référence

- Charte Env-santé, OMS Europe, 1989
- Le 6^{ième} Programme d'action européen pour l'environnement, UE, 2000-2010
- Le Programme d'action européen pour la santé, UE, 2003-2008
- Stratégie environnement-santé, EU, 2003
- Etude sur l'impact des facteurs environnementaux sur les pathologies, OMS Europe, 2003, in press



Intérêt d'une réflexion internationale

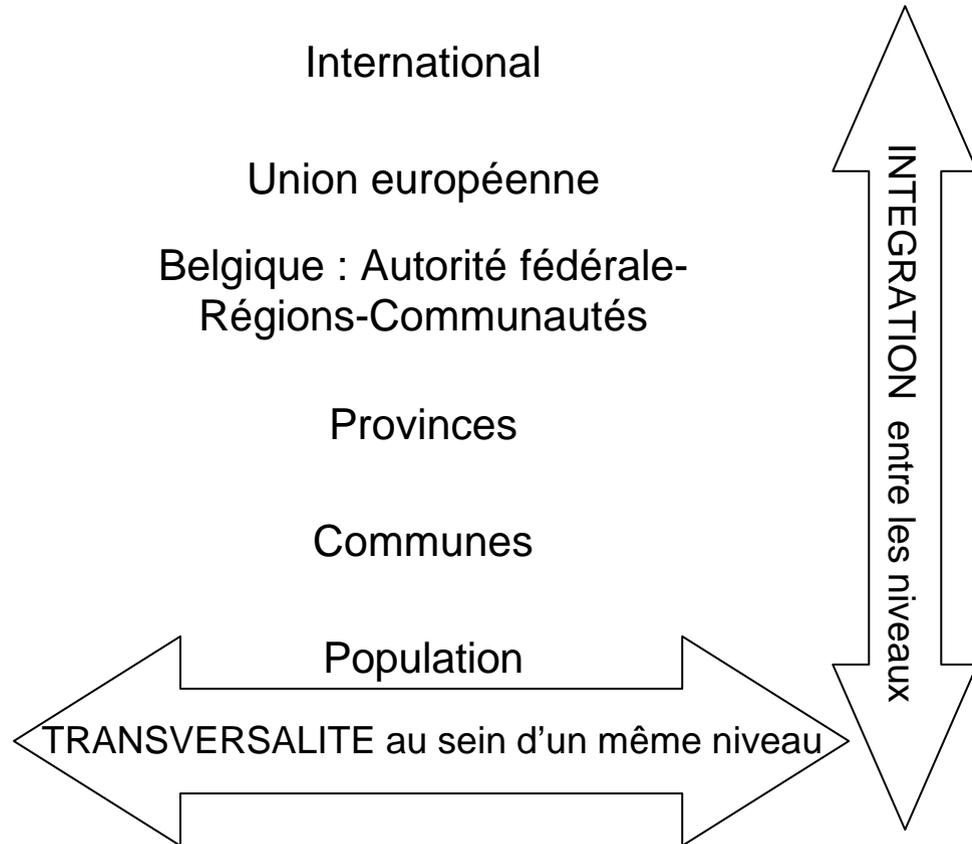
- Certaines pollutions « sans frontières »
- Observations statistiques « critiques »
- Partage de connaissances
- Collaborations de recherches
- Transfert d'expériences « succès ou échec »
- Economie d'investissement pour atteindre les mêmes buts



1994 : Collaboration entre environnement et santé

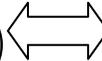


- NEHAP (National environment and health action plan)
 - Axe vertical : De l'international au local
 - Axe horizontal : De l'environnement et de la santé aux autres politiques





Document I : un cadre de référence
divisé en 7 chapitres, 300 pg

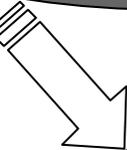


POURQUOI UN PLAN ?
AVEC QUI ?
Quels sont les contextes ?

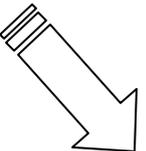
- Ch 1. Contexte international
- Ch 2. Contexte Institutionnel
- Ch 3. Contexte scientifique

COMMENT GERER LES RISQUES ?
Quels sont les outils, Comment et où les utiliser ?

- Ch 4. Description des outils
- Ch 5. Description des politiques
- Ch 6. Identification des publics cibles
- Ch 7. Partenariats internationaux



Document II : une analyse
Analyse et conclusions, 15 pg



Document III : des Recommandations
Sous forme de plan cadre, 15 pg

Les documents du NEHAP

Document IV : l'information, un site web



Les recommandations du NEHAP

ROLE DE CONCERTATION

✓ Actions communes dans
le cadre du NEHAP

1. Collaboration

2. Base de données

3. Recherche

4. Prévention

5. Information

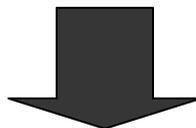
6. Formation

7. Sensibilisation

ROLE D'INFORMATION

✓ Actions propres à
chaque niveau de pouvoir

Cellule environnement-santé



- ✓ Autres niveaux de pouvoir
- ✓ Union européenne
- ✓ International

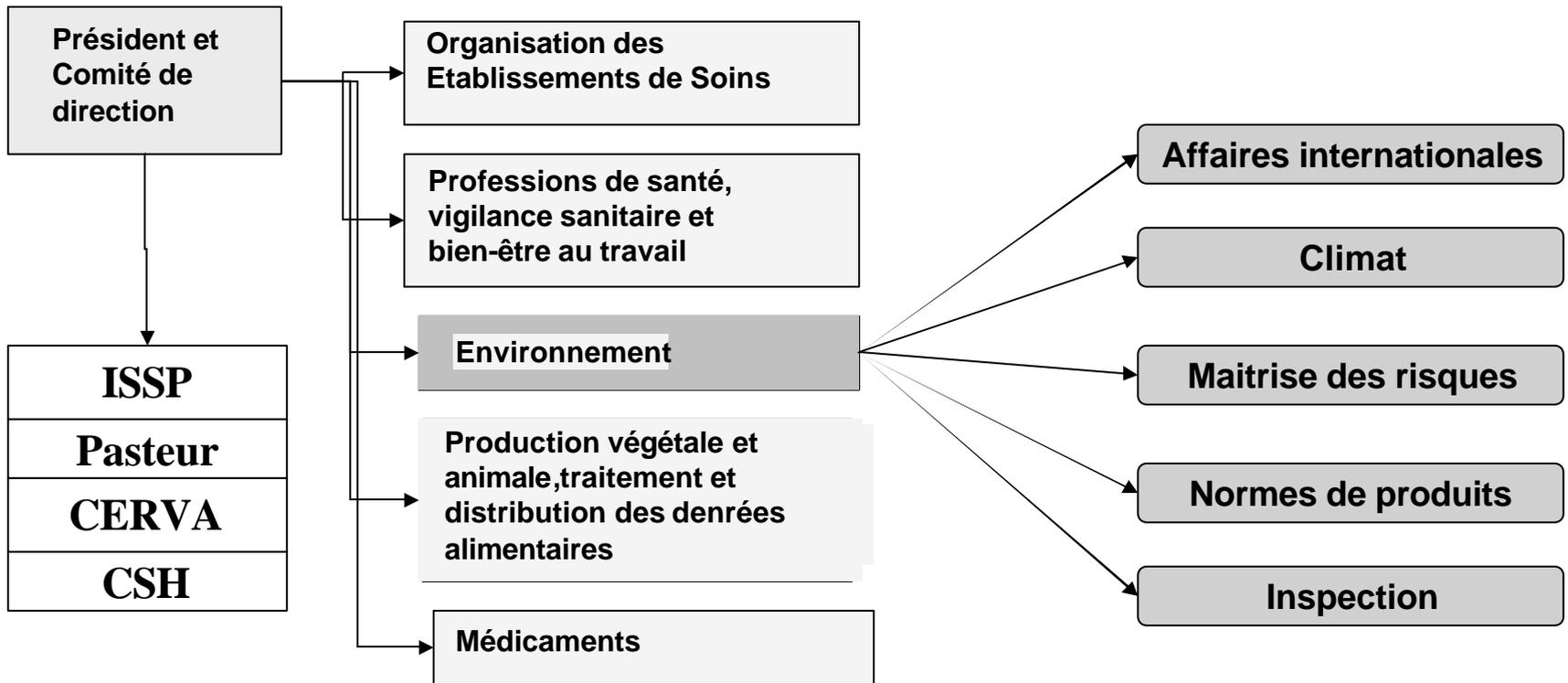


Mise en œuvre du NEHAP

- En Flandre
 - Mise en place d'une politique environnement-santé suite à des débats parlementaires en 2001
 - <http://www.milieu-en-gezondheid.be>
- En Wallonie
 - Création d'une plate-forme environnement-santé en avril 2003
 - <http://environnement.wallonie.be>
- En Région Bruxelles Capitale
 - Interface santé-environnement depuis 1999
 - <http://www.ibgebim.be>
- Pour l'Autorité fédérale
 - Cellule environnement-santé depuis 2000
 - Site web prévu pour décembre 2003



Autorité fédérale et environnement-santé



Journée mondiale de la santé

Editorial

Un numéro spécial de la Chronique consacré aux liens entre environnement et santé : Pour qui ? Pourquoi ? Quand ? Comment ?

Comme chaque année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) consacre le 7 avril « Journée mondiale de la Santé ». Cet événement, qui entend sensibiliser l'ensemble de la planète à la place importante qu'occupe la protection de la santé dans le développement, présent et futur, de nos sociétés, revêt encore, en cette année 2003, un caractère tout à fait spécial. Quoi de plus précieux effectivement que la santé des populations en cette période de conflit mondial, où chaque jour la vie de centaines de personnes est sacrifiée sur l'autel d'autres intérêts. Et quand il s'agit de nos enfants, nous ne pouvons qu'y être encore plus sensibles. Or cette année, l'OMS a retenu comme thème de la Journée mondiale : Environnement, Santé & Enfants.

Depuis quelques années déjà, les instances européennes et internationales de Santé publique et d'Environnement attirent l'attention des responsables sur le défi majeur de permettre aux enfants d'aujourd'hui – adultes de demain – de se développer dans un environnement sain et sécurisant.

« Tous les enfants ont le droit de vivre, de s'instruire et de jouer dans un environnement sain » ; « L'avenir dépend de la santé des enfants d'aujourd'hui » ; « Nous devons leur léguer un monde plus sûr, plus juste et plus sain » ; ... autant de formules percutantes pour rappeler à tout un chacun – décideurs, agents de santé, éducateurs... ou simplement parents – que notre mission passe surtout et avant tout par le bien-être de nos enfants.

Depuis la deuxième Conférence ministérielle Environnement-Santé d'Helsinki, en 1994, l'OMS-Europe a initié un processus de mobilisation de tous les gouvernements pour qu'ensemble, ils élaborent des stratégies et des programmes destinés à promouvoir un environnement sain. Au dernier rassemblement mondial sur le développement durable, à Johannesburg, en 2002, la thématique des enfants fut également au centre des débats.

L'année 2003 verra l'Union européenne développer de nouvelles initiatives dans ce domaine. En 2004, à Budapest, les pays européens se réuniront à nouveau pour faire le point sur l'évolution de ces programmes et les actions qu'il convient de mener pour continuer à soutenir ce processus d'interaction entre l'environnement et la santé.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux pays, institutions des Nations Unies et ONG envisagent le lancement de l'Alliance mondiale en faveur d'un environnement sain pour les enfants. La plus-value de ce groupement sera sans nul doute de constituer un centre d'échange des informations et de mobilisation des ressources.

Bref, on pourrait encore écrire beaucoup de choses sur cette prise de conscience internationale de l'importance des liens entre l'environnement et la santé, et de l'axe prioritaire que constitue la protection des enfants. Mais il est certainement aussi utile, pour nous collaborateurs(trice)s du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, de regarder dans notre propre



organisation quelles contributions nous pouvons apporter à ce débat.



« Dans une équipe dotée d'une solide formation et très motivée, nous développons et diffusons, dans le dialogue, une politique transparente, dynamique et scientifiquement fondée dont le but est de garantir et d'améliorer maintenant et à l'avenir la qualité de la vie (hommes, animaux, plantes), des aliments et de l'environnement. »

Notre mission elle-même s'inscrit en droite ligne dans cette réflexion sur les liens entre l'environnement et la santé. Et si la DG Environnement y occupe bien sûr une place centrale, vous pourrez lire, en page 3, que chaque DG, selon des axes d'approche différents, développe cette thématique. Et la conclusion s'impose : les liens entre l'environnement et la santé constituent un fil conducteur pour l'activité de notre SPF.

Le 3 avril dernier, sous l'égide de notre SPF, le Plan national d'action environnement-santé a été accepté par les ministres fédéraux, régionaux et communautaires compétents en ces matières (cf. présentation du Nleap dans la Chronique de décembre 2002). Le plan définit notamment une série de recommandations et de mesures servant à opérationnaliser cette priorité environnement-santé.

Un numéro spécial qui s'adresse donc à toutes et à tous : au parent et citoyen que vous êtes ; au (à la) collaborateur (trice) qui, au sein de notre SPF, souhaite contribuer activement à ce thème des liens entre l'environnement et la santé...

Un numéro spécial consacré aux liens entre environnement et santé :
Pour qui ? Pourquoi ? Quand ? Comment ?

« Dans une équipe dotée d'une solide formation et très motivée, nous développons et diffusons, dans le dialogue, une politique transparente, dynamique et scientifiquement fondée dont le but est de garantir et d'améliorer maintenant et à l'avenir la qualité de la vie (hommes, animaux, plantes), des aliments et de l'environnement. »





Outil du NEHAP

- Accord de coopération env-santé entrant en vigueur en avril 2004
 - Les 10 Ministres : CIMES
 - Les 10 administrations : cellule env-santé
 - Les projets communs
 - REC 1 : Collaboration fonctionnelle
 - REC 2 : Bases de données
 - REC 3 : Recherche
 - REC 5 : Information : site web NEHAP, décembre 2003
 - REC 7 : Sensibilisation : semaine env-santé en discussion, décembre 2003



NEHAP : conclusions

- Démarche « top down »
- Décloisonnement des administrations env-santé
- Cadre d'actions env-santé
- Communication de projets propres
- Possibilité de projets communs
- Construction progressive dans un dialogue et un respect des compétences propres



1999 : Transport et eau



- Charte Transport env-santé
 - Programme pan-européen (PEP) géré par un Comité directeur autonome (CEENU-OMS)
 - intégration de l'environnement et de la santé dans la politique des transports
 - gestion de la demande de transport
 - répartition modale et de l'environnement urbain
- Protocole eau-santé
 - En cours de ratification dans les parlements régionaux, fédéraux et communautaires



2004 : Les enfants



- Consomme proportionnellement plus d'eau, d'air et de nourriture
- Absorbe certains contaminants de façon différenciée
- Présente des fenêtres de vulnérabilité spécifiques liées aux développements permanent de différents systèmes
- Est plus proche du sol et dès lors plus exposé à certains polluants
- Subira une plus longue exposition au vu de l'allongement des durées de vie
- Est particulièrement vulnérable car sans influence sur son présent



Négociations en cours

- CEHAP (Children environment and health action plan)
 - Document de background scientifique
 - Engagement des ministres
 - Sur des objectifs au niveau PAN – Européen
 - Sur la mise en oeuvre d'actions spécifiques
 - Cadre proposant des actions spécifiques pour chacun des 15 facteurs de risque de l'environnement
 - Air intérieur, air extérieur, distribution d'eau, alimentation, habitation, produits chimiques, EMF, UV, bruit, transport, travail...
 - Propositions d'outils de partage de connaissance (case study), de collecte d'information et de suivi (indicateurs)



Contribution de l'UE : Stratégie env-santé, Juin 2003

- Collaboration entre 3 DG de la Commission
- Développement d'une approche
 - Fondée sur la science
 - Axée sur les enfants
 - Amenant à une prise de conscience
 - Utilisant les instruments juridiques
 - Prévoyant une évaluation permanente
- Réalisation de plan d'action par cycle



Contribution de l'UE : Plan d'action 2004-2010, Juin 2004

- Ciblé pour l'aspect SANTE sur
 - les maladies respiratoires, l'asthme, et les allergies de l'enfant,
 - les troubles du développement neurologique
 - les cancers infantiles
- Centré pour l'aspect ENV sur
 - Le monitoring intégré
 - PCB, dioxines
 - Métaux lourds
 - Perturbateurs endocriniens
 - Le biomonitoring des enfants
- Identifiant pour l'aspect RECHERCHE
 - Les indicateurs env-santé
 - Les besoins de recherche



Conclusions : Pour une nouvelle politique environnement-santé...

- Développements suivis par les administrations
- Projets réalisables dans le cadre du NEHAP
- Demande l'implication des « stakeholders » dans une étape « bottom up »
 - Avant juin 2004
 - Après juin 2004

